



**POWerview - PINE FALLS**  
**Procès-verbal**  
**Réunion ordinaire du conseil tenue le 17 janvier 2024 - 18 h**

**1 Déclaration de l'ouverture de la réunion**

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2024 – Que tous vos rêves se réalisent !!!!**

Le maire, Les Barclay, a déclaré l'ouverture de la réunion ordinaire à 16 h, les membres suivants du conseil étant présents :

Conseillers : Edna Pichor, Judy LeRoye (par téléphone) et Randy Desautels .

Le personnel : Margie Bonekamp, AAP

Heather Chevrefils, assistante à l'AAP et secrétaire

Autres : Bret Sokoloski

**2 Ajouts à l'ordre du jour**

- *Community Futures - Community Edge Training* – résolution à suivre sous *Nouvelles affaires - C2*
- Nouveau fonds de réserve pour le financement de sinistres – résolution à suivre sous *Affaires financières* – E6

**3 Adoption de l'ordre du jour**

2024-001

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 17 janvier 2024 soit par la présente adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**

**4 Lecture et approbation des procès-verbaux**

**4.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 6 décembre 2023**

2024-002

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 décembre 2023 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

**ADOPTÉE**

**4.2 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 15 décembre 2023**

2024-003

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 décembre 2023 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

**ADOPTÉE**

**5 Délégations/pétitions/audiences publiques**

**5.1 De 16 h 15 à 16 h 30**

Joel Spearman pour discuter du comité chargé de sauver la piscine.

**5.2 De 17 h à 17 h 15**

Roger Bouvier, agent principal des élections – pour une présentation concernant l'élection partielle en 2024.

**5.3 De 18 h à 18 h 15**

Anthony Zammit pour discuter du budget pour les pompiers et les politiques.

**6 Service des travaux publics et les services publics**

**6.1 Congrès 2024 de MWWA et le salon professionnel – U4**

2024-004

Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'assistance de D. Coss au congrès et au salon professionnel 2024 de *Manitoba Waste and Wastewater Association*, ce qui aura lieu à Brandon les jours allant inclusivement du 25 février au 28 février 2024, et ceci, au coût de 500,00 \$ plus les taxes, les débours et l'allocation pour le déplacement.

**ADOPTÉE**

**7 Rapport de l'Administration**

2024-005

Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accuse réception du rapport de l'agente administrative principale et de l'assistante à l'agente administrative principale daté le 17 janvier 2024.

**ADOPTÉE**

**8 Affaires financières**

**8.1 Comptes créditeurs – A3**

2024-006

Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13104 à 13184, de la somme de 404 916,67 \$, soit par la présente autorisé comme étant payée ;

IL EST RÉSOLU QUE les paiements bancaires en ligne numérotés 4013 à 4047, de la somme de 70 218,05 \$, soient par la présente autorisés comme étant payés ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le paiement 1070-1103 pour les dépenses sur la carte Visa, de la somme de 8 175,39 \$, soit autorisé comme étant payé ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13185 à 13203, de la somme de 68 384,27 \$, soit, par la présente, autorisé pour déboursement.

**ADOPTÉE**

**8.2 Feuille de paie**

2024-007

Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE la feuille de paie nette du personnel de la Ville pour la période de décembre 2023, de la somme de 22 935,75 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille de paie nette pour le conseil en décembre 2023, de la somme de 6 006,58 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée.

**ADOPTÉE**

*La conseillère LeRoye s'est abstenue du vote, car elle n'était pas en accord avec la réclamation de dépenses d'un membre.*

**8.3 Fonds de réserve pour le programme d'atténuation et de préparation - F3**

2024-008

Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor

ATTENDU QUE la réserve pour la sécurité communautaire n'est plus active chez la Access Credit Union ;

ET ATTENDU QUE conformément à l'entente avec le programme

d'atténuation et de préparation un compte de réserve dédié est exigé pour les fonds ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise *Access Credit Union* à renommer l'ancienne réserve pour la sécurité communautaire (*Community Safety Reserve*) comme la réserve de la contribution MPP (*MPP Contribution Reserve*).

**ADOPTÉE**

**9 Règlements/politiques et rapports de mise en application**

2024-009 **9.1 Le règlement 10-2023 – troisième lecture**

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 10-2023, qui est un règlement de la ville de Powerview-Pine Falls pour fournir les fonds pour le paiement des indemnités et des rémunérations au maire et au membre du conseil, soit adopté en troisième et dernière lecture.

Le vote inscrit est exigé pour la troisième lecture d'un règlement.

Nom	Oui	Non	Abstention	Absent
Les Barclay	✓			
Randy Desautels	✓			
Judy LeRoye	✓			
Edna Pichor	✓			

**ADOPTÉE**

2024-010 **9.2 Règlement 1-2024 – première lecture**

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 1-2024, qui est un règlement pour gouverner l'organisation de la ville de Powerview-Pine Falls et de ses comités, et pour abroger le règlement 9-2022, soit adopté en première lecture.

**ADOPTÉE**

2024-011 **9.3 Règlement 1-2024 – deuxième lecture**

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 2-2024 soit adopté en deuxième lecture.

**ADOPTÉE**

2024-012 **9.4 Règlement 21-2024 – première lecture**

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 2-2024, qui est un règlement de la ville de Powerview-Pine Falls pour réglementer les procédures et la conduite du conseil et de ses comités, et pour abroger le règlement 10/2022, soit adopté en première lecture.

**ADOPTÉE**

2024-013 **9.5 Règlement 1-2024 – deuxième lecture**

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 2-2024 soit adopté en deuxième lecture.

**ADOPTÉE**

**9.6 Règlement pour fausse alerte – F2**

À discuter.

Déposé pour une discussion avec le chef des pompiers et le comité paritaire du service d'incendie.

- 9.7 Politique concernant le don de bienfaisance – D4**  
À discuter.  
Conserver en dossier au cas d'un besoin éventuel.
- 2024-014 **9.8 Politique municipal concernant l'alcool – P4**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor  
IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte la politique municipale concernant l'alcool comme elle a été présentée.  
**ADOPTÉE**
- 10 Affaires inachevées**
- 2024-015 **10.1 Permis d'usage conditionnel 3-2023 pour R9000 – W24**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor  
ATTENDU qu'une audience publique a eu lieu le 6 décembre 2023 pour traiter de la demande d'un permis d'usage conditionnel pour permettre un conteneur d'expédition/structure d'entreposage sur le bien foncier situé au 24 avenue Art ;  
ET ATTENDU qu'aucune objection ne fut présentée lors de l'audience publique ;  
ET ATTENDU QUE le conseil a exercé sa diligence appropriée concernant ladite demande ;  
IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve le permis d'usage conditionnel 3-2023 pour permettre un conteneur d'expédition/structure d'entreposage sur le bien foncier R9000 situé au 24 avenue Art, et ceci, sous les conditions suivantes :  
1) Le conteneur d'expédition/structure d'entreposage doit être peinturé pour correspondre à la structure principale de la propriété, et ceci, par le 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;  
2) Le conteneur d'expédition/structure d'entreposage devra être continuellement bien entretenu.  
**ADOPTÉE**
- 2024-016 **10.2 Permis d'usage conditionnel 4-2023 pour R4600 – W24**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels  
ATTENDU qu'une audience publique a eu lieu le 6 décembre 2023 pour traiter de la demande d'un permis d'usage conditionnel pour permettre deux conteneurs d'expédition/structures d'entreposage sur le bien foncier situé au 8 avenue Art ;  
ET ATTENDU qu'aucune objection ne fut présentée lors de l'audience publique ;  
ET ATTENDU QUE le conseil a exercé sa diligence appropriée concernant ladite demande ;  
IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve le permis d'usage conditionnel 4-2023 pour permettre deux conteneurs d'expédition/structures d'entreposage sur le bien foncier R4600 situé au 8 avenue Art, et ceci, sous les conditions suivantes :  
1) Les conteneurs d'expédition/structures d'entreposage doivent être peints pour correspondre à la structure principale de la propriété, et ceci, par le 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;  
2) Les conteneurs d'expédition/structure d'entreposage devront être continuellement bien entretenus.  
**ADOPTÉE**
- 2024-017 **10.3 Permis d'usage conditionnel 5-2023 pour R5100 – W24**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor

ATTENDU qu'une audience publique a eu lieu le 6 décembre 2023 pour traiter de la demande d'un permis d'usage conditionnel pour permettre un conteneur d'expédition/structure d'entreposage et le stockage de remorques à essieux sur le bien foncier situé au 182 rue Main ;

ET ATTENDU qu'aucune objection ne fut présentée lors de l'audience publique ;

ET ATTENDU QUE le conseil a exercé sa diligence appropriée concernant ladite demande ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve le permis d'usage conditionnel 5-2023 pour permettre un conteneur d'expédition/structure d'entreposage et le stockage de remorques à essieux sur le bien foncier R5100 situé au 182 rue Main, et ceci, sous les conditions suivantes :

- 1) Les conteneurs d'expédition/structures d'entreposage doivent être peints pour correspondre à la structure principale de la propriété, et ceci, par le 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;
- 2) Le conteneur d'expédition/structure d'entreposage devra être continuellement bien entretenu.
- 3) Le nombre maximal de cinq (5) remorques à essieux additionnelles pourront être stockés à la fois.

**ADOPTÉE**

- 2024-018      **10.4      Formation sur le secourisme – H4**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Judy LeRoye
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise que les employés choisis par l'agente administrative principale soient inscrits pour la formation en secourisme et pour le niveau C de la réanimation cardiopulmonaire (RCP) qui est offerte par *Prairie First Aid Training* au coût de 100,00 \$ la personne, plus les allocations pour le déplacement et les taxes applicables.
- ADOPTÉE**
- 10.5      Rapport de l'évaluation des logements et les propositions – C15**  
À discuter.  
Reçue à titre de renseignement pour le moment et le rapport de l'évaluation des logements sera inséré sur le site Web de la ville.
- 11          Nouvelles affaires**
- 11.1      Permis 2008-0266 pour la voie d'accès à la propriété d'Hydro Manitoba – renouvellement du droit de passage – A1/M4**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le maire et l'AAP à signer l'entente 10974904 – dossier numéro 2008-0266-1, projet numéro 2008-0266, qui est le permis pour le droit de passage d'Hydro Manitoba (voie d'accès à la propriété) à l'endroit de l'atelier de travail sur le chemin Dupont, et ceci, couvrant la période allant du 1er septembre 2023 au 31 août 2028.
- DÉPOSÉE**
- La résolution demeure déposée jusqu'au jour quand le bureau d'Hydro Manitoba aura été contacté.*
- 2024-019      **11.2      Budget 2024 pour la bibliothèque Allard – L4**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte le budget 2024 pour la Bibliothèque Allard comme il a été présenté.
- ADOPTÉE**
- 2024-020      **11.3      Lettre d'appui pour l'AMBM – A10**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'émission d'une lettre d'appui à l'AMBM concernant le financement de la part d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour continuer notre important travail collectif concernant l'immigration économique pour la période 2025-2030.

**ADOPTÉE**

- 2024-021      **11.4      Ateliers d'Éco-Ouest – E6**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil et l'Organisation de mesures d'urgence soient autorisés d'assister aux ateliers sur l'adaptation au climat et l'atténuation des sinistres qui sont prévus pour le 14 février 2024 à l'endroit de *Lakeview Gimli Resort*, et ceci, sans frais sauf les débours et les allocations pour le déplacement.
- ADOPTÉE**
- 2024-022      **11.5      *Golden Leisure Club* – demande concernant les déchets – civique**  
À discuter.  
Lettre au club sera envoyée.
- 2024-022      **11.6      Demande d'un passage pour piétons – R8**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Judy LeRoye
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande pour une étude de la circulation au Carrefour de la route provinciale numéro 11 et l'avenue Vincent afin de déterminer les besoins pour un passage pour piétons amélioré.
- ADOPTÉE**
- 2024-023      **11.7      *Powerview-Pine Falls Community Development Corporation* - E2**  
À discuter.  
Reçue à titre de renseignement pour le moment.
- 2024-023      **11.8      Voiles d'ombrage pour le Village Green – P10**  
Proposée par : Judy LeRoye  
Appuyée par : Edna Pichor
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande au service des travaux publics d'installer et d'enlever les voiles d'ombrage qui ont été données par la conseillère LeRoye, qui seront installées au large du Village Green durant les mois d'été.
- ADOPTÉE**
- 2024-024      **11.9      STARS 2024 - contribution - H4**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise une contribution par tête de la somme totale de 1 239,00 \$ pour 2024, et ceci, à verser en faveur de STARS, comme il en a été la coutume.
- ADOPTÉE**
- 2024-025      **11.10      Désignation de l'année 2022 comme année pour la vente de biens fonciers pour impôts impayés – T1**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- ATTENDU QUE l'article 365(2) de la *Loi sur les municipalités* prévoit que le conseil peut durant l'année désigner immédiatement après l'année précédente l'année de ventes aux enchères des biens fonciers qui ont des impôts fonciers impayés, et ceci, aux fins de recouvrer les impôts impayés et les frais associés ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE l'année désignée pour la vente aux enchères des biens fonciers ayant des impôts fonciers impayés soit l'année 2022 (ce qui

veut dire que toutes les propriétés ayant des impôts en souffrance en 2021 ou avant) ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU qu'en conformité avec s. 363(1) de la *Loi sur les municipalités*, les coûts seront les frais actuels encourus par la municipalité pour chacune des parcelles figurant sur la liste des propriétés à vendre aux enchères, plus un droit d'administration de 50,00 \$ par rôle, comme cela est prévu par le *Règlement du Manitoba 50/97* ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la date pour la vente aux enchères en 2024 soit à 14 h le 10 octobre 2024.

**ADOPTÉE**

- 2024-026      **11.11      Formation communautaire EDGE - C10**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil est autorisé d'assister à la formation Module 1-4 de *Community Edge* qui est prévue pour les jours du 25 et 26 janvier 2024 à l'endroit de *Community Futures* à Lac-du-Bonnet, et ceci, au coût de 100,00 \$ la personne, plus les impôts applicables, les débours et les allocations pour le déplacement.
- ADOPTÉE**
- 12            Rapports de conseils et de comités**  
**Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement.**
- Bibliothèque Allard – procès-verbal d'octobre et l'ordre du jour de novembre - L4
  - *IERHA Regional Health Advisory Council* – l'ordre du jour du comité de santé pour décembre - H4
  - *North Eastman Municipal Forum* – procès-verbal d'octobre - N6  
PVPF/protocole d'entente du comité d'incendie – rapport de septembre et décembre - F2
  - *Wings of Power* - procès-verbal de novembre - W14
  - *Winnipeg River Arts Council* - procès-verbaux de novembre et décembre et le bulletin de nouveautés - W20
  - *Winnipeg River Planning District* – ordre du jour de décembre et les permis en novembre et décembre - W24
  - *Winnipeg River Tourism Corridor* - procès-verbal d'octobre - T24
- 13            Correspondance**  
**Étudiées par le conseil et reçues à titre de renseignement.**
- Lac du Bonnet and Area Food Bank* – rapport du trésorier - M14
- 14            Le comité plénier**
- 2024-027      **14.1           Prolongation de la réunion ordinaire du conseil**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Judy LeRoye
- ATTENDU QUE le temps nécessaire pour aller à huis clos et la quantité de temps qu'il faudra pour la discussion dépassera la limite de la durée allouée pour la réunion ordinaire ;
- ET ATTENDU QUE le règlement des procédures 9-2019 exige qu'une résolution du conseil soit adoptée pour la prolongation de la réunion ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise la prolongation de la réunion allant jusqu'à 19 h 30.
- ADOPTÉE**
- 2024-028      **14.2           Le huis clos**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE conformément à l'article 152(3) et 83(l)(d) de la *Loi sur les municipalités* le conseil consente par la présente à siéger à 18 h 35 comme comité de l'entier à huis clos pour discuter d'un point qui a trait :

(ii) à un employé, y compris son salaire, ses attributions, ses avantages et l'évaluation de son rendement,

(iii) à une question qui en est à l'étape préliminaire, s'il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de mener ses activités ou ses négociations.

**ADOPTÉE**

2024-029      **14.3      Ajournement du huis clos**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Judy LeRoye  
IL EST RÉSOLU QUE le conseil consente par la présente à lever sa séance comme comité de l'entier à huis clos pour reprendre à 19 h 22 les affaires son ordre du jour.

**ADOPTÉE**

2024-030      **14.4      Entente concernant l'AAP – A1**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels  
IL EST RÉSOLU QUE le maire soit autorisé de signer le contrat d'emploi entre la ville de Powerview-Pine Falls et Margaret Bonekamp concernant les services comme agente administrative principale.

**ADOPTÉE**

2024-031      **14.5      Demande du comité régional de la piscine – R2**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Edna Pichor  
ATTENDU qu'une délégation s'est présentée lors de cette réunion ordinaire du conseil pour demander l'approbation en principe de continuer avec les efforts de prélèvements de fonds pour réparer ou remplacer la piscine ;  
IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil demande à l'AAP d'informer le comité régional de la piscine de Powerview-Pine Falls qu'il n'y a pas en ce moment de plans pour soit remplacer la piscine existante ou pour en construire une nouvelle, toutefois le personnel de la ville continuera à surveiller pour des occasions de subventions disponibles.

**ADOPTÉE**

2024-032      **15      Levée de la réunion**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Judy LeRoye  
IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 17 janvier 2024 soit par la présente levée à 19 h 30.

**ADOPTÉE**

**16      Signatures**

---

Les Barclay,  
maire

---

Margie Bonekamp,  
agente administrative principale